

MAIRIE DE CARCASSONNE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 JUILLET 2020

N°33

OBJET :		ATELIER DU PETIT LYCEE – AUTORISATION DE RECRUTEMENT D'AGENTS VACATAIRES	
Nombre de Conseillers en Exercice :	Nombre de Membres Présents :	Nombre de Membres Votants :	Date de la Convocation :
43	40	43	8 juillet 2020.

L'an Deux Mille vingt, le seize juillet à seize heures, le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre de Congrès à Carcassonne, sous la Présidence de **Monsieur Gérard LARRAT, Maire.**

Mme CHESA, M. BLASQUEZ, Mme DENUX, M. LAREDJ, Mme BARDOU, M. PEREZ, Mme DOUTRES, M. BÈS, Mme GODEFROY, M. ALBAREL, Mme MONTUSSAC, M. FLAMANT, Adjoint

Mme BARTHES, Mme MIGNOT, Mme PICHARD, Mme BERNARD, M. ARIAS, M. AUDIER, M. ZORZETTO, M. CAMBON, M. LEUBA, Mme QUINTILLA-MENDEGRIS, Mme GASC, Mme GIOVANNETTI, Mme BLANC, M. OUDDANE, M. BUSTOS, Mme LETAO, Mme TRIAY, M. JORDAN, M. ICHE, M. MOLHERAT, Mme JULIEN, Mme BOUTALEB, M. BIGOT, Mme LARROUX, Mme KERRINCKX, M. DUTHU, M. MONTAGNE.

EXCUSES : M. LECINA, M. BELMAS, Mme RIVEL, qui ont donné pouvoir de voter en leur nom respectivement à M. LAREDJ, M. BIGOT, Mme LARROUX conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. JORDAN est désigné comme Secrétaire de Séance

Monsieur Le Président expose :

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, des ateliers gratuits ont été mis en place depuis janvier 2015, en direction des Carcassonnaises et Carcassonnais de plus de 65 ans afin de stimuler le corps et l'esprit, rompre la solitude, favoriser le bien vivre pour un meilleur bien-être.

Certains ateliers sont animés par du personnel municipal (arts plastiques, chorale, chansons, jeux de société, cuisine, atelier créatif, informatique, patrimoine). Un atelier intitulé Rencontres littéraires est animé, à titre gratuit pour la Ville, par un agent de Carcassonne Agglo.

D'autres ateliers, (yoga adapté, Qi Gong, modelage argile, zumba@gold, prévention des chutes) sont animés par des intervenants contractuels extérieurs qui opèrent de manière ponctuelle (1 à 5 séances hebdomadaires de 1h à 1h30 selon l'atelier) et discontinués dans l'année (les ateliers sont dispensés de septembre à juin et fermés pendant les vacances scolaires).

Deux nouveaux ateliers se sont greffés sur l'existant lors de la session 2019/2020. Une activité de marche ouverte en priorité au public sédentaire et une activité "sport santé" de tango pour les personnes atteintes de la maladie de Parkinson.

La fréquentation est en moyenne de 700 participants chaque semaine (430 pour les ateliers et 270 pour la prévention des chutes). Les inscriptions en surnombre sont placées en liste d'attente.

En fin de session, une enquête de satisfaction globale est réalisée. Cette année encore, celle-ci devrait confirmer une immense majorité d'opinions favorables (99% en 2019).

Ces activités ont par conséquent vocation à être reconduites pour la saison 2020/2021 sur la base des années précédentes.

Notez que cette année encore, la ville formulera des demandes de subventions auprès de l'ARS et des partenaires du Contrat de Ville, pour soutenir la montée en puissance et la pérennisation de ces actions.

Les conditions de vacation et la rémunération des intervenants contractuels extérieurs sont prévues par un contrat de travail. Leur rémunération est fixée à 38,00 € nets de l'heure en 2020/2021 inscrits sur la ligne du personnel 012 6218 020 101003. Le nombre de semaines d'intervention n'excède pas 36 par an, soit pour les 5 intervenants extérieurs 502 vacations.

Le coût des ateliers marche et tango sera pris sur le budget santé 011 6226 520 202014.

Il est demandé au Conseil Municipal de maintenir ces actions et d'autoriser le Maire à signer et exécuter les contrats de travail afférents.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- ADOPTE à l'unanimité les propositions ci-dessus énoncées

Et ont les membres présents signé après lecture ainsi que Monsieur le Président.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Gérard LARRAT



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20200716-delib16072033-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/07/2020

Affichage : 21/07/2020

Le Maire,
Gérard LARRAT

